



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/729
15 décembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

Cinquante-deuxième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Djamel MOKTEFI (Algérie)

1. À sa 4e séance plénière, le 19 septembre 1997, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session la question intitulée "Rapport du Conseil économique et social". À la même séance, l'Assemblée a décidé de renvoyer les chapitres I, V (section B) et VII du rapport du Conseil à la Cinquième Commission.
2. À sa 41e séance, le 15 décembre 1997, la Cinquième Commission a examiné les chapitres du rapport du Conseil économique et social qui lui avaient été renvoyés. Les observations et déclarations faites durant l'examen de la question par la Commission sont consignées dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/52/SR.41).
3. À la même séance, la Commission a décidé, sans opposition, de recommander à l'Assemblée générale de prendre note des chapitres du rapport du Conseil économique et social qui lui avaient été renvoyés (voir par. 4).

RECOMMANDATION DE LA CINQUIÈME COMMISSION

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale prend note des chapitres I, V (section B) et VII du rapport du Conseil économique et social¹.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 3 (A/52/3/Rev.1).